



"Le Domaine Berson" vu par Yasser, 9 ans, gagnant du concours de dessin.
Merci à tous les petits Meulanais pour leur participation !

*Le Maire et la Municipalité
adressent leurs vœux sincères
à toutes les Meulanaises et tous les Meulanais,
que 2018 leur apporte tout ce qu'ils en attendent.*

*Leurs pensées vont plus particulièrement
vers une famille de la commune
qui a connu un terrible drame
en ce début d'année
à qui l'on souhaite simplement
que son immense douleur s'apaise.*

Horaires Mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Avocat

- jeudi 8 février
Uniquement sur rendez-vous
à l'accueil de la Mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30-17h
Local des Pénitents

Information juridique

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations

Police municipale

- tous les matins de 9h à 12h30
Poste de police municipale

Police nationale

- vendredi 9h-14h/15h-17h
Poste de police municipale

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis
de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Logement jeunes

avec le CLLAJ

- 1^{er} lundi du mois
Local des Pénitents
- 3^{ème} lundi du mois
Maison des Associations

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h-minuit
9h-13h (les jours fériés)
appelez le 15



édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Les festivités de fin d'année s'accompagnent de leurs lots de cadeaux. Les collectivités locales, comme les établissements publics, ou encore les bailleurs sociaux, n'ont pas été déçus...

Le projet de loi de finances, que notre Sénat plein de bon sens proposait de modifier, a malheureusement été voté en décembre dernier par une Assemblée nationale totalement dévouée au service de l'action présidentielle avec :

- La suppression de la taxe d'habitation, certes populaire, mais dramatique pour les communes car il s'agit de la principale source de financement de leurs services.
- La compensation de la hausse de la CSG pour les fonctionnaires prise en charge par les employeurs publics.
- La fin des contrats aidés (pourtant bien utiles au précédent gouvernement dont faisait partie M. Macron pour camoufler le chômage !).
- La baisse des APL dont on souhaiterait faire supporter le coût aux bailleurs par une baisse des loyers qui impacterait lourdement leurs investissements de rénovation !

Ces "cadeaux" gouvernementaux ne sont pas financés par l'État, mais être généreux avec l'argent des autres, c'est facile Monsieur le Président !

Et concrètement, que fait l'État, lui, le plus grand dépensier, pour réduire son déficit public ?

Mon souhait pour Meulan en 2018 ? Que notre commune, que notre hôpital et que nos bailleurs Les Résidences et Coopération & Famille résistent...



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Le CCAS, des agents au service des Meulanais

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale définie par la Municipalité en direction des personnes âgées mais également en matière de logement, de précarité économique ou d'exclusion sociale. Le CCAS propose tout au long de l'année un large éventail de services et d'activités.

Les agents qui composent ce service sont particulièrement sensibilisés aux questions de vieillissement et de paupérisation. Très investis dans leurs missions, ils sont particulièrement appréciés des usagers et constituent le cœur de l'action sociale.



p. 4
Voisin vigilant®

p. 5
Scolaire

p. 7
Bibliothèque

CCAS
Meulan-en-Yvelines

10 place Brigitte Gros
78250 Meulan-en-Yvelines

tél. : 01 30 90 41 20
mail : ccas@ville-meulan.fr

www.ville-meulan.fr

Horaires d'ouverture

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi après-midi (fermeture au public). Une équipe est à votre écoute pour toutes demandes de logement social, de portage de repas, de titre Améthyste, de téléassistance, d'aides sociales, d'orientation et de soutien vers les partenaires de l'action sociale concernant les personnes fragiles et vulnérables.

L'équipe

Le CCAS accueille depuis le 1^{er} septembre 2017 une nouvelle responsable. Elle est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, dans les locaux du CCAS. Elle complète l'équipe composée de deux agents administratifs et de deux agents chargés de l'aide à domicile et du portage des repas.

Les missions du CCAS

Les principaux domaines de compétence et d'intervention du CCAS sont : l'action sociale, le logement et les personnes âgées.

L'action sociale

Compétence principale du CCAS, l'aide aux plus démunis se traduit par les demandes de secours accordés généralement dans le cadre de l'urgence à des personnes momentanément privées de ressources et les demandes d'aides financières qui permettent à des personnes ou à des familles en précarité, confrontées à des difficultés majeures ponctuelles, de faire face. Ces demandes sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration du CCAS.

Le CCAS peut également recevoir les demandes de domiciliation permettant à toute personne sans domicile stable ou fixe (SDF) de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier, de remplir certaines obligations et de faire valoir certains droits et prestations (délivrance d'une carte nationale d'identité, inscription sur les listes électorales, bénéfice de l'aide juridictionnelle...).

Le CCAS peut également être amené à recevoir les demandeurs de cartes de résident, sur demande de la Préfecture, afin de vérifier les conditions d'attribution et rendre un avis consultatif.

Le logement

La demande de logement social peut être faite directement en ligne sur le site internet www.demande-logement-social.gouv.fr ou par le retrait d'un dossier auprès du service logement de la Mairie de Meulan-en-Yvelines (CCAS). Pour les personnes souhaitant que leur demande soit instruite par le service logement, les instructions se font uniquement les jeudis après-midi sur rendez-vous (01 30 90 41 09 ou 01 30 90 41 20). Attention, la Ville ne dispose que d'un contingent très réduit et la compétence des attributions est transférée à la communauté urbaine GPS&O.

Les séniors

Le CCAS de Meulan-en-Yvelines concentre un grand nombre de services en direction des séniors : téléassistance, carte Améthyste, plan canicule et grand froid, aide et portage de repas à domicile, repas de fin d'année et distribution de colis...

A également été mise en place la navette depuis 2014 avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, pour les plus de 70 ans. Gratuite, elle circule tous les lundis et vendredis matin, jours de marché. Pour en bénéficier, vous pouvez vous présenter au CCAS muni(e) d'une photo d'identité, carte d'identité et justificatif de domicile.

Le service a aussi pour objectif de lutter contre l'isolement et la désocialisation, en proposant des activités permettant de créer des liens sociaux : ateliers (gym, équilibre, mémoire...), sorties, séjours, moments de rencontre et de convivialité.



Atelier gym et équilibre des séniors à la salle Valéry

Registre communal et nominatif des personnes fragiles ou isolées

Les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. Cette inscription permet aux services sanitaires et sociaux de porter plus efficacement assistance en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. ■

Agenda Séniors

- 2^{ème} mardi de chaque mois : sortie cinéma Frédéric Dard aux Mureaux
- 4^{ème} jeudi de chaque mois : goûters culturels à Berson
- 6 février : visite musée Grévin, inscription au CCAS à partir du 15 janvier - 13,10€
- 7 mars : visite musée national de la Renaissance, inscription au CCAS à partir du 12 février - 3,35€

Retrouvez le programme des activités dans "La saison des séniors" ! ■



Meulan-en-Yvelines

LA SAISON DES SENIORS

PROGRAMME DES ACTIVITÉS
septembre 2017 - août 2018

© Ville de Meulan-en-Yvelines

Jardins familiaux

Parcelles de terre disponibles à la location, les jardins familiaux sont situés chemin du Moulin d'Orzeau et vous donnent la possibilité de cultiver des légumes, fruits ou fleurs. Pour toute demande, vous devez vous signaler auprès du CCAS. ■

Conseil des sages - Appel à candidature

Il s'agit d'une instance de proposition, de discussion, d'échanges sur tous les sujets qui concernent la commune. L'objectif de ce conseil est de donner une vraie place de citoyens aux séniors dont l'expérience et parfois le long vécu dans notre ville peuvent enrichir la réflexion de la Municipalité.

Si vous êtes intéressé(e) pour y participer, merci d'adresser par courrier votre candidature à Mme le Maire, en indiquant toutes vos coordonnées et en précisant vos motivations (quel était votre métier ? Quelles compétences ou quelles expériences pouvez-vous offrir à cette instance ? Êtes-vous déjà impliqué(e) dans des actions associatives dans la commune ?...).



Riche en idées ?

Devenez sage !

© Ville de Meulan-en-Yvelines

LE 115

Il s'agit du numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans abri, c'est un numéro gratuit depuis un fixe et un mobile en France métropolitaine et en outre-mer). Le service d'écoute est ouvert du lundi au dimanche et fonctionne 24 h/24.

Dans quels cas appeler le 115 ?

Le 115 est un numéro d'urgence à n'utiliser que si vous êtes sans possibilité d'hébergement au moment de l'appel. Il octroie des places au jour le jour. Il n'y a jamais de réservation.

Signaler une personne à la rue

Les particuliers peuvent utiliser le 115 pour signaler toute personne qui semble en détresse sociale.

Avant de composer le 115 pour signaler une personne, il est recommandé :

- d'entrer en contact avec la personne afin de savoir si elle va bien, et souhaite que vous appelez le 115 pour elle. Vous pouvez toutefois estimer que les circonstances justifient un appel, en dépit du refus de la personne (froid, pluie, détresse inhabituelle, etc.).
- de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une urgence sanitaire, auquel cas il faut contacter les pompiers (18) ou les urgences médicales (15).
- de prendre note de l'emplacement exact de la personne afin de pouvoir transmettre cette indication aux équipes.

Le CCAS reste à votre écoute pour toutes informations complémentaires.

Parcs à sapins



Les fêtes sont terminées, les sapins quittent votre salon. La Ville a mis à votre disposition quatre points de collecte des sapins naturels, vous pourrez les déposer **jusqu'au 31 janvier 2018** :

- 15 rue du Fort
- Bas de la route de Pontoise
- Quai de l'Arquebuse
- Parking de la piscine

Le stationnement reste interdit à ces emplacements matérialisés durant cette période.

Travaux



Les espaces publics retrouvent un coup de jeunesse. La Ville a profité de la période hivernale pour investir et rénover le mobilier urbain en bord de Seine avec de nouvelles tables de pique-nique en libre accès pour toute la famille et de nouveaux bancs.

Le terrain de basket situé rue de la Ferme du Paradis a également été réhabilité avec un nouveau marquage au sol et de nouveaux panneaux. La réhabilitation de l'aire de jeux du Quai de l'Arquebuse s'achève et celle de l'aire de jeux des Bois débute.



Covoit'ici débarque à Meulan



Covoiturer au quotidien au départ de la station de Meulan-en-Yvelines, c'est désormais possible !

C'est en présence de Cécile Zammit-Popescu, le Maire, que la nouvelle station a été inaugurée le 8 décembre dernier, place du Vexin. COVOIT'ICI, le premier service public de covoiturage du quotidien, est expérimenté, depuis janvier 2016, dans le Val-d'Oise à Magny-en-Vexin, Chars, Marines, Osny, Cergy-Préfecture et dans notre département à Bouafle, Hardricourt,

Les Mureaux, Oinville-sur-Montcient, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine... Les stations de covoiturage connectées, composées d'une borne et de panneaux lumineux, permettent de mettre en relation, en temps réel, les piétons et les conducteurs allant dans la même direction.

- Infos et inscriptions :
covoitici.fr ou directement sur la borne à la station.
01 79 73 89 73
ou support@covoitici.fr
facebook.com/covoitici



Devenez vous aussi un Voisin Vigilant

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation du dispositif Voisins Vigilants®

le lundi 22 janvier à 20h - Bergerie, Ferme du Paradis



Plus que jamais, la sécurité est au cœur des préoccupations de chacun. C'est pourquoi, la Mairie de Meulan-en-Yvelines s'engage dans l'action Voisins Vigilants et Solidaires®.

Pour que cela fonctionne et soit efficace, c'est maintenant à vous de jouer.

Comment ça marche ?



Envie de devenir un Voisin Vigilant ?

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.voisinsvigilants.org.

Pour tout renseignement concernant le dispositif, vous pouvez contacter dès maintenant le support des Voisins Vigilants et Solidaires® au 06 65 60 39 80.

Scolaire

La Mairie soutient les projets d'écoles

32 000€ : montant versé par la commune de Meulan-en-Yvelines aux coopératives scolaires pour aider les écoles de la Ville à la mise en place de projets. Cette aide se substitue à la subvention qui était attribuée à la Caisse des écoles et s'ajoute au financement des fournitures scolaires (41580€). Afin de garantir une répartition juste et équilibrée, le montant global est partagé entre tous les établissements en fonction du nombre d'élèves.

- Groupe scolaire Paradis : 13 952 €
- École Valéry : 4 496 €
- École des Bois : 3 496 €
- École Pasteur : 10 056 €

Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2018

- Pour les entrées en 1^{ère} année de maternelle (enfants nés en 2015) : du 8 janvier 2018 au 9 février 2018
- Pour les entrées en CP : du 9 février 2018 au 5 mars 2018

À noter : Les parents inscrivant leur enfant en 1^{ère} année de maternelle pourront procéder dans le même temps à l'inscription d'un autre enfant en CP le cas échéant

Les inscriptions se font directement au pôle Éducation Jeunesse et Sports :

- Les lundi, mercredi, vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
- Les mardi et jeudi 8h30 - 12h
- Les samedis 13 janvier 2018 pour les rentrées en 1^{ère} année de maternelle et 10 février 2018 pour les rentrées en CP de 8h30 - 12h30

Il vous sera demandé l'original et une photocopie :

- Du livret de famille en intégralité
- D'un justificatif de domicile (de - 3 mois)
- Du jugement de divorce ou de séparation le cas échéant
- Du carnet de santé de l'enfant (vaccination uniquement)

Déménagement provisoire du pôle Éducation Jeunesse et Sports place des Pénitents

Afin de garantir un bon accueil des usagers et pour faciliter le travail des agents concernés, les travaux de création du guichet unique et de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville nécessitent un déménagement des bureaux du pôle Éducation Jeunesse et Sports. Depuis le 18 décembre, vous retrouvez le service place des Pénitents (derrière la Mairie, au-dessus de la rue des Écoles).

Contact : 01 30 90 41 27

- Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 (fermeture l'après-midi)



Consultation sur les rythmes scolaires

En juin 2017, un décret a rendu possible l'organisation du temps scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques à compter de la rentrée 2017, par dérogation au cadre général de 4 jours et demi.

Les délais impartis étant inadaptés à une réorganisation sereine dès la rentrée de septembre 2017 en raison de la période de négociation d'une nouvelle délégation pour la gestion du centre de loisirs à Meulan, la Municipalité a fait le choix d'un report sur la rentrée prochaine.

Dans ce cadre, elle a lancé une **consultation élargie auprès des parents d'élèves et des enseignants** des établissements scolaires de la commune pour connaître leurs avis sur un passage à la semaine de 4 jours.

Les résultats de la consultation sur l'ensemble des établissements scolaires de la ville sont favorables à **88 % pour un retour de la semaine scolaire à 4 jours** et 12% pour un maintien à 4 jours et demi.

Restauration scolaire

Pour rappel, il est indispensable de fournir votre **avis d'imposition 2017** sur vos revenus 2016 afin de calculer votre quotient familial, **à fournir avant le 31 janvier 2018.**

Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2017 ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à evenementiel@ville-meulan.fr.



Mini-bus

La Ville s'est dotée d'un nouveau mini-bus, grâce au soutien de ses partenaires que sont les commerçants de Meulan-en-Yvelines. Ce véhicule est utilisé pour la navette gratuite à disposition des séniors de plus de 70 ans les lundis et vendredis et permet aussi d'assurer les déplacements des Meulanais lors des sorties organisées par les différents services municipaux.

Nouveaux commerces

Eco-Logement

Artisan spécialisé dans la rénovation d'habitat (chauffage, isolation et menuiserie), l'entreprise vous propose des solutions sur mesures et qualitatives pour réaliser des économies sur votre consommation énergétique.

- 1 place du Vexin
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 17h
06 51 38 03 33
ecologement@hotmail.fr
www.eco-logements.com

Gueuj, by Juliette Beauté

Cette nouvelle boutique vous propose des prestations de coiffure afro et européenne, de la vente de sacs à main, de lingerie, de produits cosmétiques ainsi que de bijoux fabriqués sur place. Vous pourrez également y demander une beauté des mains et des pieds.

- 66 rue du Maréchal Foch
Ouvert de 9h à 19h
www.gueuj.fr

Vide-greniers du Paradis

Le traditionnel vide-greniers du quartier du Paradis aura lieu le dimanche 8 avril 2018. Les inscriptions auront lieu jusqu'au 9 mars.

- Renseignements et inscription : service Événementiel evenementiel@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41 41.



Fil rouge : Centenaire 14/18

Retrouvez dans chaque magazine, tout au long de l'année 2018, des anecdotes sur l'année 1918 à Meulan, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre.



"On n'a plus d'eau, plus de gaz, plus de charbon, on est complètement dépourvu" clament les Meulanais en ce début d'année 1918.

Après les rationnements du sucre et du charbon, c'est au tour du pain qui ne peut plus être vendu sans ticket. Les cartes familiales et les coupons mensuels sont distribués en Mairie, en fonction des quantités allouées à la Ville, par le Ministère du Ravitaillement. L'inflation est galopante, les produits laitiers et certaines viandes ont dû être taxés. Le manque de charbon est préoccupant car il est utilisé pour le chauffage et, pour les plus démunis, la cuisine. La Compagnie des Eaux et Gaz de Meulan, qui utilise le charbon pour fabriquer le gaz de ville, n'est plus approvisionnée régulièrement, elle doit en continger sa distribution, 3h/jour. Il est difficile pour les ménagères de réchauffer les aliments ou de s'éclairer.

Pour aggraver le tout, le 15 janvier, un fort gel va causer une avarie à la machine élévatrice de la Cie des Eaux et va priver la ville d'eau potable pendant 3 semaines. Certains jours sont interdits de consommation de pâtisserie, de tabac et d'alcool par le gouvernement.

En ville, on croise beaucoup de militaires, certains y sont cantonnés : 50 gardes des voies de communication, 25 convalescents militaires, 50 malades de l'hôpital Auxiliaire 218 et 50 travailleurs tunisiens de l'Artillerie Lourde chargés de démonter les rails du tramway.

Quelques unités viendront au repos en ville. En janvier 1918, c'est le 1^{er} escadron du 21^{ème} Dragons (5 officiers, 143 hommes et 145 chevaux) qui a été chaleureusement hébergé par les particuliers, et ceci, sans parler des convois de passage.

le centenaire
1914-1918 / 2014-2018



MEULAN-EN-YVELINES

Bibliothèque Multimédi@ - domaine Berson

Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les professionnels de l'enfance et les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif)
 10€ pour les Meulanais de +18 ans
 15€ pour les extérieurs de +18 ans
 Tout le catalogue en un clic
<http://bmmeulan.biblixnet.com>

Que trouve-t-on à la bibliothèque ?

- un pôle actualités/presse adulte et coin café
- un espace BD adulte
- un pôle littérature adulte, théâtre, poésie, DVD
- un espace CD, romans policiers, science-fiction
- un pôle documentaire tout public adulte et jeunesse (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit pratique, sciences, jardinage, cuisine, art, loisirs créatifs, sport etc...)
- un pôle dédié à la jeunesse (albums, BD, presse, contes, romans)
- 2 postes informatiques permettant la consultation du catalogue en ligne et l'accès à internet.



Information et inscription

Bibliothèque Multimédi@
 Domaine Berson
 18/20 rue de Beauvais
 Tél. : 01 30 95 74 23
 • Horaires d'ouverture :
 mardi de 15h à 18h
 mercredi, vendredi et samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h

Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda culturel et sur www.ville-meulan.fr.



Les jardins du domaine Berson

Entrées rue des Carrières et ruelle des 124 degrés

- Horaires d'ouverture :
 du 1^{er} mai au 30 septembre de 9 h à 20 h et du 1^{er} octobre au 30 avril de 10h à 18h



Un artiste célèbre au cimetière de Meulan : Émile Oscar Guillaume

Émile Oscar Guillaume, sculpteur et statuaire (1867- 1954)

Né le 21 avril 1867 à Paris 17^{ème}, Émile Guillaume a fait ses études artistiques à l'École des Arts Décoratifs de Paris puis à l'École des Beaux-Arts et fut l'élève de Jules Cavelier, Aimé Millet et Louis-Ernest Barrias. Ses œuvres les plus connues sont : "l'Effort" (1907) à Vanves (92), "Aux champs" (1909) à la Cité Universitaire de Paris, le monument "Les braves gens" de Floing (1910), "Aux marins du Pluviôse" (1913) à Calais. Il est également l'auteur d'une dizaine de monuments aux morts, des frontons du Théâtre municipal de Tunis, des Caisses d'Épargne d'Auxerre et de Gien et de l'Hôtel des Postes d'Auxerre ainsi que de nombreux bustes de personnalités de la 3^{ème} République.

Ami d'Aristide Briand dont il partageait les idées pacifistes, c'est à lui que fut confiée la réalisation des monuments d'hommage "Jusqu'à mon dernier souffle" de Pacy-sur-Eure (1933), les "Méditations" de Cocherel (1934) et d'Ouistreham. Il est également l'auteur d'un buste de l'homme politique exposé au musée de la Société des Nations à Genève.

Mais son œuvre la plus célèbre reste la "Statue de la Délivrance". Offerte par "le Matin" en 1919 à onze villes martyres de la Première Guerre mondiale, elle contribua à la notoriété du sculpteur. Une épreuve fut acquise par la municipalité de Nantes (1927). Une autre fut offerte par Lord Rothermere, propriétaire du Daily Mail, à la ville de Finchley (1927). À cette occasion, la presse britannique qualifia Émile Guillaume de "plus grand sculpteur contemporain".

Au cours d'une carrière qui dura cinquante ans, Émile Guillaume participa à trente-six reprises au Salon des Artistes Français dont il devint membre du jury. Cette œuvre lui valut de nombreuses récompenses ou distinctions : Officier de l'Instruction publique (1905), Chevalier de la Légion d'Honneur (1912) puis Officier (1926), Médaille d'or au Salon des Artistes Français (1924), grand Prix de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de Paris (1925). Profondément choqué par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il devient peu à peu aveugle et dut arrêter son activité artistique à partir de 1941. Émile Guillaume est décédé le 17 juillet 1954 à Paris 15^{ème}, à l'âge de 87 ans.



Rencontre avec le Père Noël à la Bergerie



Festivités de Noël

De nombreuses animations ont encore été proposées dans la ville à l'occasion de Noël.

Le spectacle donné à la Bergerie a été très apprécié des plus petits comme des plus grands.

La rencontre avec le Père Noël a comme toujours été magique.

La patinoire, le petit train, les manèges et la chasse au trésor ont eux aussi rencontré un grand succès !



Chasse au trésor :
des familles à la recherche du 1^{er} indice



Réunion PLUI

Après avoir soumis au Conseil communautaire de GPS&O le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en mars dernier, les équipes de la Communauté urbaine travaillent actuellement, en lien avec les communes et la population, à la rédaction du règlement et à la définition du zonage.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) doit permettre de façonner un territoire qui réponde aux attentes de ceux qui le vivent au quotidien. C'est pourquoi habitants et acteurs locaux sont associés à cette démarche.

Meulan-en-Yvelines a accueilli le 21 novembre, à la Ferme du Paradis, une étape des ateliers de concertation sur le PLUi



Cross scolaire

Le cross scolaire s'est déroulé du 22 au 24 novembre 2017. Cette manifestation a été organisée par le service des Sports en partenariat avec le service Jeunesse et l'Éducation nationale.

581 élèves ont participé à cet événement sportif !

Félicitations à l'ensemble des participants pour leur courage et leur investissement ainsi qu'aux enseignants pour leur préparation à cette course d'endurance.



Ils sont nés...

Aleksandar Filip RASKOVIC
 Rayan GACI
 Maxime BOU ANTOUN
 Amel BOUDRAA
 Hayden SLAMA
 COURREGES-CLERCQ

Exposition "Moi, jeune citoyen"

À partir de trois lieux de vie (la maison, l'école, la rue), l'exposition, en partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit, a conduit les enfants à s'interroger sur leurs droits et devoirs face aux situations qu'ils vivent au quotidien. Un véritable moment d'échanges et de partages sur la citoyenneté.



L'exposition s'est déroulée le 13 décembre à l'espace Jeunes de Meulan-en-Yvelines

Spectacle Petite enfance

Le mardi 21 novembre, la compagnie "Le Souffle des livres" est venue à la Maison de la Petite enfance pour le plus grand plaisir de tous.

Le spectacle, intitulé "Bruissements d'images", a mis en voix des livres, accompagnés magnifiquement de musique. Ce beau moment de partage autour des livres a été organisé dans le cadre du dispositif "Premières Pages", fruit

d'un partenariat avec le réseau de lecture publique de la CU (GPS&O) et la "Ressource o'thèque" du service Petite enfance, qui est un lieu-ressources autour du livre. Cette petite bulle de rêverie a été très appréciée par l'ensemble du public.



Activités séniors

Visite de l'opéra Garnier, le 17 octobre 2017



Repas de fin d'année, les 3 et 17 décembre 2017



Marché de Noël de Rouen le 19 décembre 2017



AAVSM

(Académie d'Aïkido de la Vallée de la Seine-Meulan)



L'Académie d'Aïkido de la Vallée de la Seine-Meulan vous invite à une séance de découverte au gymnase des Annonciades :

- Pour les adultes :
lundi de 20h45 à 22h15
et mercredi de 20h à 22h15
- Pour les enfants :
mercredi de 18h30 à 19h45
- Renseignements : 01 30 99 11 09

Académie de Karaté

A tous les âges : pour pratiquer une activité de loisir de remise en forme, pour participer aux compétitions, pour obtenir une ceinture noire de karaté, pour pratiquer une activité ludique de défense en musique.

- Renseignements : 06 71 87 47 66
ak78meulan@laposte.net

Gymnastique Volontaire

Des cours de Sport-santé accessibles à tout public adulte toute la semaine. Body-fitness, Zumba Gold, Pilates, stretching, Yoga et Circuit Training... N'oubliez pas les 2 nouveautés : Le Yoga Fondamental (qui remplace le cours de Zumba) et le Cardio Gym Tonique-Circuit Training.

- Renseignements : 06 80 73 86 77
gvmeulan@hotmail.fr
http://gvmeulan78.canalblog.com

Judo Club de Meulan



Le Club de Judo de Meulan a changé, cette saison, d'encadrement et de présidence, n'hésitez pas à le rejoindre ! Ce club de loisirs, adapté à la formation de chacun et proposant une option compétition, présente un encadrement de qualité dont la passion consiste avant tout à enseigner la culture et les valeurs de ce sport.

- Renseignements : 06 52 20 28 67 - judoclubmeulan@live.fr

AGCMV (Association des Golfeurs du Canton Meulan-Vexin)

Pratique du golf sur les parcours des environs de Meulan-en-Yvelines, organisation de journées golfiques amicales, challenge séniors de mars à octobre (12 compétitions ouvertes aux plus de 55 ans sur les parcours de la région), cours collectifs organisés en période d'hiver, échange avec Kilsyth et voyage golfique à l'étranger. L'association est ouverte à tous, quel que soit le niveau.

- Renseignements : seguyd@aol.com

SMS (Sound Music sur Seine)

École de musique spécialisée en "Musique actuelle et amplifiée", elle propose des cours collectifs de guitare, basse, ukulélé et batterie, afin de permettre aux jeunes musiciens, débutants ou confirmés, de s'initier ou de se perfectionner aux techniques musicales en jouant en groupe, encadrés par leur professeur.

- Renseignements : 06 64 92 70 39 - soundmusicsurseine@gmail.com
www.soundmusicsurseine.fr

AGHYN (Association Généalogique et Historique des Yvelines Nord)



Portes-ouvertes samedi 27 janvier 2018 de 14h à 17h30
L'Association vous présentera les moyens qu'elle met à votre disposition afin d'entrer dans la généalogie numérique. Exposition des travaux des membres.

- Maison de Quartier des Annonciades
rue des Annonciades à Meulan-en-Yvelines
www.aghyn.com - aghyn@hotmail.com

ALDS (Association Locale de Développement Sanitaire)

L'ALDS crée un nouveau service dédié aux aidants : l'AYDA (Action Yvelinoise au Développement de l'Autonomie) qui se donne pour mission d'informer, former et soutenir les personnes accompagnant un proche âgé, malade ou handicapé.

- Renseignements et inscriptions : 01 34 74 80 60 - ayda@alds.org
www.alds.org

Croix Rouge - HRDA (Halte - Répit Détente - Alzheimer)

Face aux développements des maladies neuro-dégénératives, dont la maladie d'Alzheimer, la Croix Rouge a mis en place la Halte - Répit Détente - Alzheimer (HRDA). Ouverte depuis le 16 novembre 2017, une permanence se tient chaque jeudi après-midi de 14h à 17h salle Valéry pour venir en aide aux personnes atteintes par ces maladies et à leurs proches.

- Renseignements : Croix Rouge - 27 rue Gambetta
01 34 74 93 45 - nocrf78meulandl@orange.fr

Délibérations votées lors de la séance du 6 décembre :

Ouverture des commerces de détail le dimanche

L'activité commerçante dans le centre-ville de nos communes françaises est en souffrance, en raison de la multiplication des grandes surfaces ou zones commerciales en périphérie des communes et de l'évolution des modes de consommation de nos concitoyens. À Meulan-en-Yvelines, afin de permettre à nos commerces de proximité d'ouvrir les dimanches en journées complètes, notamment en périodes de fêtes (dans la limite de 12 par an conformément à la loi), la Municipalité propose chaque année au Conseil municipal de voter, avant le 31 décembre, une liste de dates qui doit ensuite être validée par le Conseil communautaire. Pour 2018 seront concernés les dimanches : 11 février, 4 mars, 1^{er} avril, 27 mai, 17 juin, 7 et 14 octobre, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre. ■

Instruction des droits des sols

Indépendamment de l'élaboration en cours d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui se substituera aux PLU des communes, un service commun (communes-intercommunalité) se met en place en remplacement du partenariat par voie de convention (vote conforme de la Ville et de la Communauté urbaine). C'est ce service qui instruit, pour le compte de la commune, toutes les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, qui établit les certificats d'urbanisme, déclarations préalables et avant-projets signés ensuite par le Maire. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 10 février
PARADIS - Maison des Associations
samedi 10 mars
CENTRE-VILLE - Salle Valéry



Prochains Conseils communautaires

jeudi 8 février à 20h
et jeudi 29 mars à 20h
à Gargenville (salle des fêtes)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Florilège d'outrages lors du dernier Conseil municipal, encore. Le sujet n'avait rien de polémique : la sauvegarde du service de réanimation de notre hôpital. L' élu Front national s'est à nouveau illustré par des propos ineptes et outranciers, en total décalage avec la réalité du terrain, méconnaissant comme à son habitude un dossier local et les préoccupations des Meulanais. Plutôt cohérent pour quelqu'un qui annonce dans la presse sa démission et son déménagement depuis plusieurs mois... Mais face à cet abîme d'ignorance et de mépris, une question demeure : l'insulteur est-il responsable de l'insulte ? Nous laisserons à Victor Hugo le soin d'y répondre. ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Le mois de janvier est le mois des vœux et des bonnes résolutions. Aussi nous présentons aux Meulanaises et aux Meulanais nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2018. Que chacun d'entre vous puisse réaliser ses projets avec sa famille et ses proches et aider, selon ses possibilités, les autres à faire de même, est le plus important à nos yeux. La vie dans une petite ville comme Meulan ne peut se concevoir sans solidarité et sans partage. Dans un moment où il est difficile de retrouver la vie collective qui animait notre commune, la résolution de notre groupe pour 2018 est d'œuvrer au retour du bien vivre ensemble. Bonne année à tous. ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

On apprend qu'à mi-mandat, 80% des engagements de campagne de 2014 auraient été tenus. Ainsi, à ce rythme, en 2020, le programme devrait avoir été réalisé à 160%. Il faudrait être fou pour ne pas suivre aveuglément Superwoman Zammit. Qui, en reine de la défausse, aime accabler la gestion passée, la baisse des dotations (commencée en 2011 et non après les Municipales de 2014 comme elle le prétend), l'intercommunalité (dont elle est pourtant partie prenante). La mise en œuvre d'un programme municipal n'est pas l'Everest, Mme Zammit ! Surtout lorsqu'on augmente les taux d'imposition de 23% en parallèle !
Meilleurs vœux 2018 ! ■